

COMMISSION 1 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE STRATEGIQUE, RECHERCHE, INTERMODALITE : premiers axes de travail. 12 janvier 2012.

1) Rappel : ce qu' est un GPRA. Rôle des commissions.

- Rôle de la commission 1: Appui au travail du COTECH et aide à la prise de décision du COPIL (rôle également de comité d' orientation)
- Thèmes de travail : Quelle place pour la recherche sur ce territoire ? Sociologie / Recherche environnementale / Transport-intermodalité / Chimie / Technologie / Ecologie industrielle/ Economie
- Réunion : sous l' égide du Chef de projet GPRA
- Animation technique et secrétariat : à définir (organisme susceptible de prendre en charge l' ensemble des thématiques de recherche et d' innovation, avec l' appui d' un stagiaire / apprenti / thésard)
- Membres : les élus et techniciens des organismes de recherche et d' innovation (clusters, Institut de Géographie Alpine, IDEA' LAB, Université Lyon 1, Laboratoire d' économie des transports, plate-forme OSIRIS, AXELERA, Maison du Rhône, etc.), INSA Lyon (*Cyril HARPET*), (*VNF, RFF*?).
- Secrétariat assuré par un organisme membre du Comité

Nota : Il est possible de mettre en place un groupe de travail spécifique Transport au besoin

2) Calendrier prévisible du GPRA :

- un pré protocole à rédiger d' ici mi mars, définissant les axes principaux sur lesquels s' entendent les partenaires au contrat.
- une ou plusieurs premières actions à lancer dans le champ couvert par la commission.
- 3 réunions de chaque commission entre janvier et mars ?
- Ensuite finalisation du protocole GPRA à l' automne 2012, identification des actions à entreprendre en 2013-2014, puis suivi des actions, lancement des actions finales du CDRA et suivi.

3) Organiser notre travail :

- Convenir du champ que veut couvrir la commission, des ambitions qu' elle se donne...

- Convenir d' un rythme, d' un calendrier, des horaires et des lieux de rencontre les plus adaptés, surtout pour les premières réunions.
- Identifier les participants à intégrer à la commission, les méthodes d' animation et de relevé de conclusions...

4) Premières thématiques proposées :

- Les atouts et les faiblesses du territoire pour les investisseurs économiques. Comment valoriser les uns, diminuer les autres ?
- Quels développements endogènes envisager à partir du potentiel industriel existant ? A quelles conditions ?
- Quelles filières, quels types d' industrie peuvent envisager une implantation dans ce territoire (au sens large : Nord Drôme, Nord Ardèche, Pays Viennois, plateforme chimique...).
- Quelle place pour le Port de Salaise/Sablons et les façades fluviales amont et aval dans la succession de sites fluviaux industriels de Villefranche à la mer... ou au moins au sud de Rhône-Alpes.
- Quel développement potentiel pour l' intermodalité fleuve rail ?
- Quel développement possible pour une approche de « métabolisme territorial » ou écologie industrielle ? Un atout ou une contrainte ?
- Quel développement de la chimie ? Atouts du territoire pour de tels développements ?
- Recherche, recherche et développement, innovation, quels possibilités pour ce territoire ? Peut-il devenir un catalyseur de recherches pluridisciplinaires ?

5) Actions à envisager. Compétences à solliciter...